

Découvrir ce qui est nôtre ! : vieux temps : (suite)

Autor(en): **Landry, C.-F.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **80 (1953)**

Heft 6

PDF erstellt am: **19.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-228550>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Découvrir ce qui est nôtre !

Vieux temps (suite)

par C.-F. Landry.

Lausanne, le 9 février 1752.

« ... je me fais les idées les plus agréables de ton sort ; nous en raisonnons fréquemment, une de tes parentes et moi ; quelque passion qu'elle ait pour te tenir auprès d'elle, je la trouve très philosophe à cet égard et son goût le plus décidé est ton bonheur ; ne crois pas au moins que ce soit là la façon d'aimer de toutes les mères. La plupart, quand elles ont cette fantaisie, ne le font que relativement à elles, comme un joujou pour s'en amuser... »

En voilà une, déjà. En voilà une, de ces remarques serrées, sagaces, qui sont le fait de nos philosophes campagnards ; je disais, dans mon dernier article, qu'il est des choses qui sont d'ici ; il est moins question de ces tournures gênantes telles : au moins — que de remarques pleines de sens, venant de gens qui n'ont pas encore perdu pied parce qu'ils n'ont pas encore perdu terre. C'était un temps où la campagne ne passait pas encore pour embourber son homme ; les meilleures familles y passaient le meilleur de leur temps.

« ... Maestrich, 17 mars... »

» Je suis parti de Lausanne comme un voleur. C'était cependant moins que volé, je n'ai pris congé ni de toi ni de ta mère... Le scrupule me prend en chemin et je viens te demander tes ordres pour les Pays-Bas où je transplante pour un temps le meilleur de tes amis ; ce n'est pas que Lausanne n'eût autant

et plus de charmes, que ta mère ne fût admirable, mais Leurs Hautes Puissances (Leurs Excellences de Berne) pour fort peu d'argent me donnent beaucoup de peine... »

Je cite le mot au passage, parce qu'il indique une certaine désinvolture envers les Bernois, un demi-siècle avant la révolution, et une grande aisance à parler des Puissants Seigneurs...

Voici une femme ; elle écrit de Montauban, le 29 avril 1768.

« ... il est très sûr que nous sommes venus ici apprendre dans ces pays à aimer le nôtre ; n'ayant trouvé nulle part une société aussi agréable que celle de Lausanne, cette conviction vaut bien la peine de faire cent lieues pour se la donner. »

Non : ici, le commentateur se permet de protester. L'épistolière triche sans peut-être le savoir ; elle quittait un pays, le pays de Vaud, où elle connaissait la « société » (et vraiment on se rend compte combien autrefois ce mot était chargé de sens direct et non de snobisme ; on formait entre gens de même condition une véritable association, dont le but était de se faire passer le temps) ; elle arrivait dans cette France toujours extraordinairement fermée à tout nouveau venu, sous des dehors de politesse incontestables. Et puis très probablement qu'il en est de même où que l'on aille : on n'est pas, de minute à l'autre introduit ; il faudrait attendre, passer des grades se-

crets. Donc, fatalement il est juste que l'on s'ennuie si l'on compare la société dont on était, de faits et de droits, avec le milieu encore froid où l'on arrive.

Elle termine sa lettre par ces mots qui sont drôles :

« ... recevez cependant, Madame et Monsieur, de tendres caresses sur ce papier, en attendant mieux. Je puis bien vous jurer un gros juron que je suis tout à vous : Sendis (sang de Dieu) n'en doutez pas, car je veux que l'arc-en-ciel me serve de ceinturon si cela n'est pas vrai. »

Voilà une noble dame qui avait le langage militaire ! Que veut dire cet arc-en-ciel qui pourra servir de ceinturon ? sinon : que j'en gonfle à en éclater si je mens... Et puis, une dame qui jure « Par-le-sang-Dieu » ! c'est déjà fort. Mais remarquez qu'elle a ce parler d'ici qui n'est pas regardant aux tournures : madame et monsieur... fait un peu fille de cuisine, et ces caresses en attendant mieux...

La même écrit, le 10 août 1769, de Lausanne :

« Je ne me soucie point de ce mois d'août, ma chère amie, puisque tant qu'il durera nous ne pouvons tout (nous ?) voir, mais vienne celui de septembre, nous nous promettons bien, Corcelles et moi qu'il ne se passera pas que nous n'ayons bel et bien couché à Sévery, j'en jure ma foi, car au bout du compte, pourquoi ne ferions-nous pas une fois quelque chose d'agréable ! Qu'est-ce que la vie avec ses cent mille obstacles ; je n'y comprends rien en vérité et remarque que pour tout ce qui est ennuyeux rien n'arrête et va facilement. Ne voilà-t-il pas, ma chère amie, une belle braillée... »

Quand je vous le disais que cette dame avait le vocabulaire colorié. On a quelquefois de la peine à comprendre ce qu'elle veut dire. Vous n'avez pas mal lu, mais elle s'est mal exprimée,

quand elle voulait dire que dès que les choses sont faites pour aller mal, elles y vont sans obstacle. Mais c'est une correspondante vivante, et c'est ce qui compte.

« ... Vous me demandez si tendrement de mes nouvelles, mes chers amis qu'il y aurait réellement quelque douceur à souffrir pour être plainte avec tant d'amitié. Depuis quatre ou cinq jours il me semble que je suis mieux ; cette bonne chaleur non-interrompue me réussit, pourvu qu'à la première pluie je ne reprenne pas mes misères... Les Saint-Cierge sont à Bettens, ils nous ont laissé leurs enfants qu'ils viendront reprendre bientôt. De Crousaz est arrivé avec sa dame flamande, grande et brune, l'air assez honnête, toute établie dans la maison Secrétan. De Crousaz a une augmentation de 600 l. de pension ; il me semble qu'on les a mis dans ma poche... tant j'en suis aise... »

« ... On fait actuellement à Bujard qui épouse sa servante un charivari qui dure depuis Saint-François jusqu'à la Mercerie... »

Que dites-vous de lettres aussi vivantes ? Lecteurs, j'espère que vous aimerez cette femme qui est contente comme si on les lui avait mis dans sa poche, des sous en plus que touche un ami, et qui vous raconte les commérages de la ville...

Il y aurait aussi à raconter comment elle aime la campagne, et comment ses amis lui indiquent, chez elle, quelle est la meilleure chambre en octobre, avant qu'on chauffe. Mais cela nous entraînerait trop loin pour aujourd'hui.

J. DIEMAND S. A.
INSTALLATIONS SANITAIRES
LAUSANNE
Tél. 22 84 91